Ans de Rome. Ans dev. J.-C.

l'île de Chypre de leur joug, quand il conçut le dessein d'asservir
son pays. Tous ces projets furent vains, quoique Xerxès lui pro- 278 476
mît tout : le traître fut trahi par celui qu'il aimoit le plus, et
son infâme amour lui coûta la vie. La même année Xerxès fut tué
par Artaban, son capitaine des gardes[1], soit que ce perfide voulût 280 474
occuper le trône de son maître, ou qu'il craignît les rigueurs
d'un prince dont il n'avait pas exécuté assez promptement les
ordres cruels. Artaxerxe à la longue main, son fils, commença son
règne, et reçut peu de temps après une lettre de Thémistocle, qui, 281 473
proscrit par ses concitoyens, lui offroit ses services contre les
Grecs. Il sut estimer, autant qu'il devoit, un capitaine si re-
nommé, et lui fit un grand établissement, malgré la jalousie des
satrapes. Ce roi magnanime protégea le peuple juif[2]; et dans sa 287 467
vingtième année, que ses suites rendent mémorable, il permit à
Néhémias de rétablir Jérusalem avec ses murailles[3]. Ce décret 300 454
d'Artaxerxe diffère de celui de Cyrus, en ce que celui de Cyrus
regardoit le temple, et celui-ci est fait pour la ville. A ce décret
prévu par Daniel, et marqué dans sa prophétie[4], les quatre cent
quatre-vingt-dix ans de ses semaines commencent. Cette impor-
tante date a de solides fondements. Le bannissement de Thé-
mistocle est placé, dans la Chronique d'Eusèbe, à la dernière
année de la 76e olympiade, qui revient à l'an 280 de Rome. Les
autres chronologistes le mettent un peu au-dessous : la différence
est petite, et les circonstances du temps assurent la date d'Eusèbe.
Elles se tirent de Thucydide, historien très-exact; et ce grave au-
teur, contemporain presque aussi bien que concitoyen de Thé-
mistocle, lui fait écrire sa lettre au commencement du règne
d'Artaxerxe[5]. Cornélius Népos, auteur ancien, et judicieux autant
qu'élégant, ne veut pas qu'on doute de cette date après l'autorité
de Thucydide[6]; raisonnement d'autant plus solide, qu'un autre

[1] Arist., *Polit.*, lib. V, c. x. — [2] I *Esdr.*, VII, VIII. — [3] *Ibid.*, I, 1; VII, 5. II *Esdr.*, II, 1, 2. — [4] *Dan.*, IX, 25. — [5] Thucyd., lib. I. — [6] Corn. Nep., *in Themist.*, c. IX.

auteur plus ancien encore que Thucydide s'accorde avec lui. C'est Charon de Lampsaque cité par Plutarque [1]; et Plutarque ajoute lui-même que les Annales, c'est-à-dire celles de Perse, sont conformes à ces deux auteurs. Il ne les suit pourtant pas, mais il n'en dit aucune raison; et les historiens qui commencent huit ou neuf ans plus tard le règne d'Artaxerxe ne sont ni du temps, ni d'une si grande autorité. Il paroît donc indubitable qu'il en faut placer le commencement vers la fin de la 76e olympiade, et approchant de l'année 280 de Rome, par où la vingtième année de ce prince doit arriver vers la fin de la 81e olympiade, et environ l'an 300 de Rome. Au reste, ceux qui rejettent plus bas le commencement d'Artaxerxe, pour concilier les auteurs, sont réduits à conjecturer que son père l'avoit du moins associé au royaume quand Thémistocle écrivit sa lettre; et, en quelque façon que ce soit, notre date est assurée. Ce fondement étant posé, le reste du compte est aisé à faire, et la suite le rendra sensible. Après le décret d'Artaxerxe, les Juifs travaillèrent à rétablir leur ville et ses murailles, comme Daniel l'avoit prédit [2]. Néhémias conduisit l'ouvrage avec beaucoup de prudence et de fermeté, au milieu de la résistance des Samaritains, des Arabes et des Ammonites. Le peuple fit un effort, et Éliasib, souverain pontife, l'anima par son exemple. Cependant les nouveaux magistrats qu'on avait donnés au peuple romain augmentoient les divisions de la ville; et Rome, formée sous des rois, manquoit des lois nécessaires à la bonne constitution d'une république. La réputation de la Grèce, plus célèbre encore par son gouvernement que par ses victoires, excita
302 452 les Romains à se régler sur son exemple. Ainsi ils envoyèrent des députés pour rechercher les lois des villes de Grèce, et surtout celles d'Athènes, plus conformes à l'état de leur république. Sur
303 451 ce modèle, dix magistrats absolus, qu'on créa l'année d'après sous le nom de décemvirs, rédigèrent les lois des Douze-Tables,

[1] Plut., *in Themist.* — [2] *Dan.*, IX, 25.

qui sont le fondement du droit romain. Le peuple, ravi de l'équité avec laquelle ils les composèrent, leur laissa empiéter le pouvoir suprême, dont ils usèrent tyranniquement. Il se fit alors de grands mouvements par l'intempérance d'Appius Clodius, un des décem- 303 449
virs, et par le meurtre de Virginie, que son père aima mieux tuer de sa propre main que de la laisser abandonnée à la passion d'Appius. Le sang de cette seconde Lucrèce réveilla le peuple romain, et les décemvirs furent chassés. Pendant que les lois romaines se formoient sous les décemvirs, Esdras, docteur de la loi, et Néhémias, gouverneur du peuple de Dieu nouvellement rétabli dans la Judée, réformoient les abus, et faisoient observer la loi de Moïse, qu'ils observoient les premiers [1]. Un des principaux articles de leur réformation fut d'obliger tout le peuple, et principalement les prêtres, à quitter les femmes étrangères qu'ils avoient épousées contre la défense de la loi. Esdras mit en ordre les livres saints, dont il fit une exacte révision, et ramassa les anciens mémoires du peuple de Dieu pour en composer les deux livres des Paralipomènes ou Chroniques, auxquelles il ajouta l'histoire de son temps, qui fut achevée par Néhémias. C'est par leurs livres que se termine cette longue histoire que Moïse avoit commencée, et que les auteurs suivants continuèrent sans interruption jusqu'au rétablissement de Jérusalem. Le reste de l'histoire sainte n'est pas écrit dans la même suite. Pendant qu'Esdras et Néhémias faisoient la dernière partie de ce grand ouvrage, Hérodote, que les auteurs profanes appellent le père de l'histoire, commençoit à écrire. Ainsi les derniers auteurs de l'histoire sainte se rencontrent avec le premier auteur de l'histoire grecque; et quand elle commence, celle du peuple de Dieu, à la prendre seulement depuis Abraham, enfermoit déjà quinze siècles. Hérodote n'avoit garde de parler des Juifs dans l'histoire qu'il nous a laissée; et les Grecs n'avoient besoin d'être informés que des peuples que la guerre,

[1] *Esdr.*, IX, X; II *Esdr.*, XIII; *Deut.*, XXIII, 3.

le commerce ou un grand éclat leur faisoit connoître. La Judée, qui commençoit à peine à se relever de sa ruine, n'attiroit pas les regards. Ce fut dans des temps si malheureux que la langue hébraïque commença à se mêler de langage chaldaïque, qui étoit celui de Babylone durant le temps que le peuple y fut captif; mais elle étoit encore entendue, du temps d'Esdras, de la plus grande partie du peuple, comme il paroît par la lecture qu'il fit faire des livres de la loi « hautement et intelligiblement en présence de tout « le peuple, hommes et femmes en grand nombre, et de tous ceux « qui pouvoient entendre; et tout le monde entendoit pendant la « lecture[1]. » Depuis ce temps, peu à peu elle cessa d'être vulgaire. Durant la captivité, et ensuite par le commerce qu'il fallut avoir avec les Chaldéens, les Juifs apprirent la langue chaldaïque, assez approchante de la leur, et qui avoit presque le même génie. Cette raison leur fit changer l'ancienne figure des lettres hébraïques, et ils écrivirent l'hébreu avec les lettres des Chaldéens, plus usitées parmi eux, et plus aisées à former. Ce changement fut aisé entre deux langues voisines dont les lettres étoient de même valeur, et ne différoient que dans la figure. Depuis ce temps, on ne trouve l'Écriture sainte parmi les Juifs qu'en caractères chaldaïques.

J'ai dit que l'Écriture ne se trouve parmi les Juifs qu'en ces caractères. Mais on a trouvé de nos jours, entre les mains des Samaritains, un Pentateuque en anciens caractères hébraïques tels qu'on les voit dans les médailles et dans tous les monuments des siècles passés. Ce Pentateuque ne diffère en rien de celui des Juifs, si ce n'est qu'il y a un endroit falsifié en faveur du culte public, que les Samaritains soutenoient que Dieu avoit établi sur la montagne de Garizim près de Samarie, comme les Juifs soutenoient que c'étoit dans Jérusalem. Il y a encore quelques différences, mais légères. Il est constant que les anciens Pères, et entre

[1] II *Esdr.*, VIII, 5, 6, 8.

autres Eusèbe et saint Jérôme, ont vu cet ancien Pentateuque samaritain, et qu'on trouve dans celui que nous avons tous les caractères de celui dont ils ont parlé.

Pour entendre parfaitement les antiquités du peuple de Dieu, il faut ici, en peu de mots, faire l'histoire des Samaritains et de leur 3029 975
Pentateuque. Il faut, pour cela, se souvenir qu'après Salomon, et en punition de ses excès, sous Roboam son fils, Jéroboam sépara 3080 954
dix tribus du royaume de Juda, et forma le royaume d'Israël, dont la capitale fut Samarie.

Ce royaume, ainsi séparé, ne sacrifia plus dans le temple de Jérusalem, et rejeta toutes les Écritures faites depuis David et Salomon, sans se soucier non plus des ordonnances de ces deux rois, dont l'un avoit préparé le temple, et l'autre l'avoit construit et dédié.

Rome fut fondée en l'an du monde 3250; et trente-trois ans Ans de Rome.
après, c'est-à-dire en l'an du monde 3283, les dix tribus schismatiques furent transportées à Ninive, et dispersées parmi les gentils.

Sous Asaraddon, roi d'Assyrie, les Cuthéens furent envoyés 77 677
pour habiter Samarie[1]. C'étoient des peuples d'Assyrie, qui furent depuis appelés Samaritains. Ceux-ci joignirent le culte de Dieu avec celui des idoles, et obtinrent d'Asaraddon un prêtre israélite qui leur apprit le service du dieu du pays, c'est-à-dire les observances de la loi de Moïse. Mais leur prêtre ne leur donna que des livres de Moïse dont les dix tribus révoltées avoient conservé la vénération, sans y joindre d'autres livres saints, pour les raisons que l'on vient de voir.

Ces peuples ainsi instruits ont toujours persisté dans la haine 219 535
que les dix tribus avoient contre les Juifs; et lorsque Cyrus permit aux Juifs de rétablir le temple de Jérusalem, les Samaritains traversèrent autant qu'ils purent leur dessein[2], en faisant semblant néanmoins d'y vouloir prendre part, sous prétexte qu'ils adoroient

[1] IV *Reg.*, XVII, 24; I *Esdr.*, IV, 2. — [2] I *Esdr.*, IV, 2, 3.

le Dieu d'Israël, quoiqu'ils en joignissent le culte avec celui de leurs fausses divinités.

Ils persistèrent toujours à traverser les desseins des Juifs lorsqu'ils rebâtissoient leur ville sous la conduite de Néhémias, et les deux nations furent toujours ennemies.

On voit ici la raison pourquoi ils ne changèrent pas avec les Juifs les caractères hébreux en caractères chaldaïques. Ils n'avoient garde d'imiter les Juifs, non plus qu'Esdras leur grand docteur, puisqu'ils les avoient en exécration : c'est pourquoi leur Pentateuque se trouve écrit en anciens caractères hébraïques, ainsi qu'il a été dit.

421 333 Alexandre leur permit de bâtir le temple de Garizim. Manassès, frère de Jaddus, souverain pontife des Juifs, qui embrassa le schisme des Samaritains, obtint la permission de bâtir ce temple; et c'est apparemment sous lui qu'ils commencèrent à quitter le culte des faux dieux, ne différant d'avec les Juifs qu'en ce qu'ils le vouloient servir, non point dans Jérusalem, comme Dieu l'avoit ordonné, mais sur le mont Garizim.

On voit ici la raison pourquoi ils ont falsifié, dans leur Pentateuque l'endroit où il est parlé de la montagne de Garizim, dans le dessein de montrer que cette montagne était bénite de Dieu et consacrée à son culte, et non pas Jérusalem.

La haine entre les deux peuples subsista toujours : les Samaritains soutenoient que leur temple de Garizim devoit être préféré à celui de Jérusalem. La contestation fut émue devant Ptolomée Philométor, roi d'Égypte. Les Juifs, qui avoient pour eux la succession et la tradition manifeste, gagnèrent leur cause par un jugement solennel[1].

587 167 Les Samaritains, qui durant la persécution d'Antiochus et des rois de Syrie se joignirent toujours à eux contre les Juifs, furent
624 130 subjugués par Jean Hircan, fils de Simon, qui renversa leur tem-

[1] Joseph., *Ant. Jud.*, lib. XIII, c. VI, al. III.

ple de Garizim, mais qui ne les put empêcher de continuer leur service sur la montagne où il étoit bâti, ni réduire ce peuple opiniâtre à venir adorer dans le temple de Jérusalem.

De là vient que du temps de Jésus-Christ, on voit encore les Samaritains attachés au même culte, et condamnés par Jésus-Christ[1].

Ce peuple a toujours subsisté depuis ce temps-là, en deux ou trois endroits de l'Orient. Un de nos voyageurs l'a connu, et nous en a rapporté le texte du Pentateuque qu'on appelle *Samaritain*, dont on voit à présent l'antiquité; et on entend parfaitement toutes les raisons pour lesquelles il est demeuré à l'état où nous le voyons.

Les Juifs vivoient avec douceur sous l'autorité d'Artaxerxe. Ce prince, réduit par Cimon, fils de Miltiade, général des Athéniens, à faire une paix honteuse, désespéra de vaincre les Grecs par la force, et ne songea plus qu'à profiter de leurs divisions. Il en arriva de grandes entre les Athéniens et les Lacédémoniens. Ces deux peuples, jaloux l'un de l'autre, partagèrent toute la Grèce. 325 451
Périclès, Athénien, commença la guerre du Péloponèse, durant laquelle Théramène, Thrasybule et Alcibiade, Athéniens, se rendent célèbres; Brasidas et Myndare, Lacédémoniens, y meurent en combattant pour leur pays. Cette guerre dura vingt-sept ans et finit à l'avantage de Lacédémone, qui avoit mis dans son parti Darius, nommé le Bâtard, fils et successeur d'Artaxerxe. Lysandre, général de l'armée navale des Lacédémoniens, prit Athènes, 350 404
et en changea le gouvernement. Mais la Perse s'aperçut bientôt qu'elle avoit rendu les Lacédémoniens trop puissants. Ils soutinrent le jeune Cyrus dans sa révolte contre Artaxerxe son aîné, appelé 353 401
Mnémon à cause de son excellente mémoire, fils et successeur de Darius. Ce jeune prince, sauvé de la prison et de la mort par sa mère Parysatis, songe à la vengeance, gagne les satrapes par

[1] *Joan.*, IV, 23.